



Nos organisations syndicales constatant l'absence de réponses satisfaisantes faites par le gouvernement à nos revendications exprimées très massivement notamment dans la grève et les manifestations du 5 décembre dernier, appellent les personnels de la Fonction Publique à

**être en grève
et à se rassembler**

mardi 13 mai 2025 à midi

Devant la Préfecture du Jura

à Lons Le Saunier



NON AU DÉMANTELEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

**Démanteler les services de l'Etat,
c'est :**

- Fermer massivement des classes à l'Education Nationale.
- Fermer des guichets aux finances publiques après avoir fermé des trésoreries.
- Recruter en masse des contractuel·les

NON AU DÉMANTELEMENT DE L'HOSPITALIER

Brader l'hôpital public, c'est :

- Fermer le service de chirurgie à Dole
- Ne pas pourvoir les postes de médecins et infirmier·es hospitalier·es
- Maintenir encore des travailleur·euses hors du Ségur.

NON AU DÉMANTELEMENT DE LA FONCTION TERRITORIALE

Brader les collectivités territoriales, c'est :

- Supprimer régulièrement des postes au conseil départemental.
- Supprimer des millions de subventions aux collectivités territoriales
- Ne pas recruter une ATSEM par classe



JOURS DE CARENCE...

Depuis le 1er mars 2025, en cas d'arrêt maladie ordinaire, après prélèvement du-des jour-s de carence, les agent-es de la Fonction publique sont désormais rémunéré-es à hauteur de 90 % du traitement indiciaire et de leurs indemnités contre 100 % auparavant.

Cette mesure imposée par le gouvernement Bayrou, ajoutée au jour de carence déjà existant, vient accroître leurs difficultés financières et réduire un peu plus encore leur pouvoir de vivre.

Alors que les arrêts de maladie augmentent fortement en raison de la dégradation des conditions de travail et de la perte du sens au travail engendrées, entre autres, par la baisse drastique des moyens alloués aux services publics, cette décision résonne comme une double peine opposée à celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour l'intérêt général.

Mobilisons-nous pour l'abrogation du jour de carence et le maintien de la rémunération à 100 % en congé maladie!

Et signons massivement la pétition intersyndicale pour le maintien de la rémunération à 100 % !

https://www.lespetitions.fr/petition/org/intersyndicale/maintien_remuneration_cmo



**NOUS REVENDIQUONS
POUR TOU.TES LES
AGENT-ES DE LA
FONCTION PUBLIQUE :**

- L'abrogation de la loi Retraites de 2023 et le retour à 60 annuités
- Une amélioration immédiate des conditions de travail
- L'abandon du jour de carence et de la réduction de salaire lors d'un arrêt maladie
- L'indexation des salaires sur l'inflation et l'égalité salariale Femmes / Hommes
- Le recrutement massif de fonctionnaires
- L'arrêt des suppressions d'emplois
- Le maintien de toutes les agences publiques

Tout cela passera par une lutte inscrite dans la durée pour revendiquer des alternatives politiques et un réel partage des richesses.